

GUIDE DE PÊCHE

63

N°33

GÉNÉRATION
PÊCHE

ÉDITION
2020

Fédération départementale de pêche
et de protection du milieu aquatique
du Puy-de-Dôme

www.peche63.com





• Ouverture au public :

Lundi : 9h-11h30 / 13h30-16h30

Mardi : - / 13h30-16h30

Mercredi : 9h-11h30 / 13h30-16h30

Jeudi : - / 13h30-16h30

Vendredi : 9h-11h30 / 13h30-16h

(T) 04 73 92 56 29

• Pôle administratif :

accueil@peche63.com

Responsable administrative :

Isabelle Germain

Agent administratif :

Nathalie Janton

• Pôle technique et développement :

Responsable technique :

François Desmolles

f.desmolles@peche63.com

Responsable développement :

Luc Bortoli

l.bortoli@peche63.com

Technicien :

Lilian Bonnafoux

l.bonnafoux@peche63.com

- GARDERIE FÉDÉRALE :

Chargé de développement Ouest A75 :

Jean-Noël Martin - 06 30 45 65 72

jn.martin@peche63.com

Agent de développement Est A75 :

Nouari Boulemkhali - 06 79 12 77 23

n.boulemkhali@peche63.com

- ATELIER PÊCHE NATURE :

(T) 04 73 92 56 29 - apn@peche63.com

• Salmoniculture fédérale :

La Villetour - 63610 BESSE

pisciculture@peche63.com

(T/F) 04 73 79 57 91

Responsable de la pisciculture :

Marc Mestas - 06 82 68 33 27

Technicien hautement qualifié :

Patrice Boile - 06 37 57 00 48

Technicien qualifié :

Philippe Segaud - 06 37 16 30 64

• Service départemental OFB

Office Français de la Biodiversité :

9, allée des eaux et forêts 63370 LEMPDES

04 73 14 52 62 - sd63@afbiodiversité.fr

www.peche63.com

Bureau / Conseil d'administration fédéral

Président	M. Guy GODET	Membres du CA	M. Hervé BRUGIERE M. Stéphane CORRE M. Bernard FONTBONNE M. Alain TARRASON
Trésorier	M. Gérard POINT		
Trésorier adjoint	M. Régis HONAJZER		
Secrétaire	M. Christian BAYET		
Secrétaire adjoint	M. Pierre METZGER	Représentant des Pêcheurs amateurs aux Engins	M. Thierry CIBERT
Vice-président	M. Christian ESPY	Suppléant au représentant des Pêcheurs amateurs aux Engins	M. SCHAAL
Vice-président	M. Richard DUBUSSE		
Vice-président	M. René BIANCO		



ÉDITO 2020

Cette année sera marquée par le renouvellement statutaire des membres du CA des AAPPMA. Celui-ci se fera en AG au cours du dernier trimestre 2020, avec propositions de candidatures pour les élections de la Fédération en Mars 2021.

Ces indispensables moments de démocratie sont l'occasion de renouveler nos troupes de bénévoles-militants et de poursuivre, avec l'aide professionnelle de nos personnels, les actions de gestion piscicole, halieutique et de protection des Milieux Aquatiques.

Dans ce cadre, n'oublions pas les 5 dernières années de sécheresses successives et plus particulièrement 2019. Aujourd'hui le changement climatique est une réalité. Le constat du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) fait frémir ! Sans une gestion durable des sols et de l'eau, les choix de l'Agro-industrie conduisent à l'épuisement de la ressource et nous précipitent dans une impasse ! Ce n'est pas en proposant des « bassines de stockage » qui sont une aberration écologique, que l'on parviendra à changer les choses.

Le barrage de la « Sep » dans notre Département en est un exemple flagrant.

Ayons la volonté de nous engager vers des systèmes de production plus économes en eau. Assurons une gestion équilibrée de la ressource afin de soulager les milieux naturels qui sont de plus en plus vulnérables. Arrêtons de prélever toujours plus d'eau pour produire plus.

Les arrêtés préfectoraux ne doivent plus autoriser les prélèvements sur les tout petit cours d'eau où les débits ne sont pas connus. Ils souffrent en période de sécheresse, alors, prélever pour la Maïsculture est un non-sens écologique et est en non-conformité avec le SDAGE Loire Bretagne.

« C'est une tristesse de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas. »

(Victor Hugo)

Mobilisons-nous, continuons nos actions de protection des Milieux, la Pêche ne s'en portera que mieux.

Soyons toujours Militants et Lanceurs d'alerte, même si les résultats se font attendre, la cause en vaut la peine.

Continuons nos actions positives sur les milieux aquatiques et les collaborations avec nos différents partenaires institutionnels et techniques.

C'est pourquoi les élections de nos Structures Associatives en sont d'autant plus importantes.

Halieutiquement vôtre,

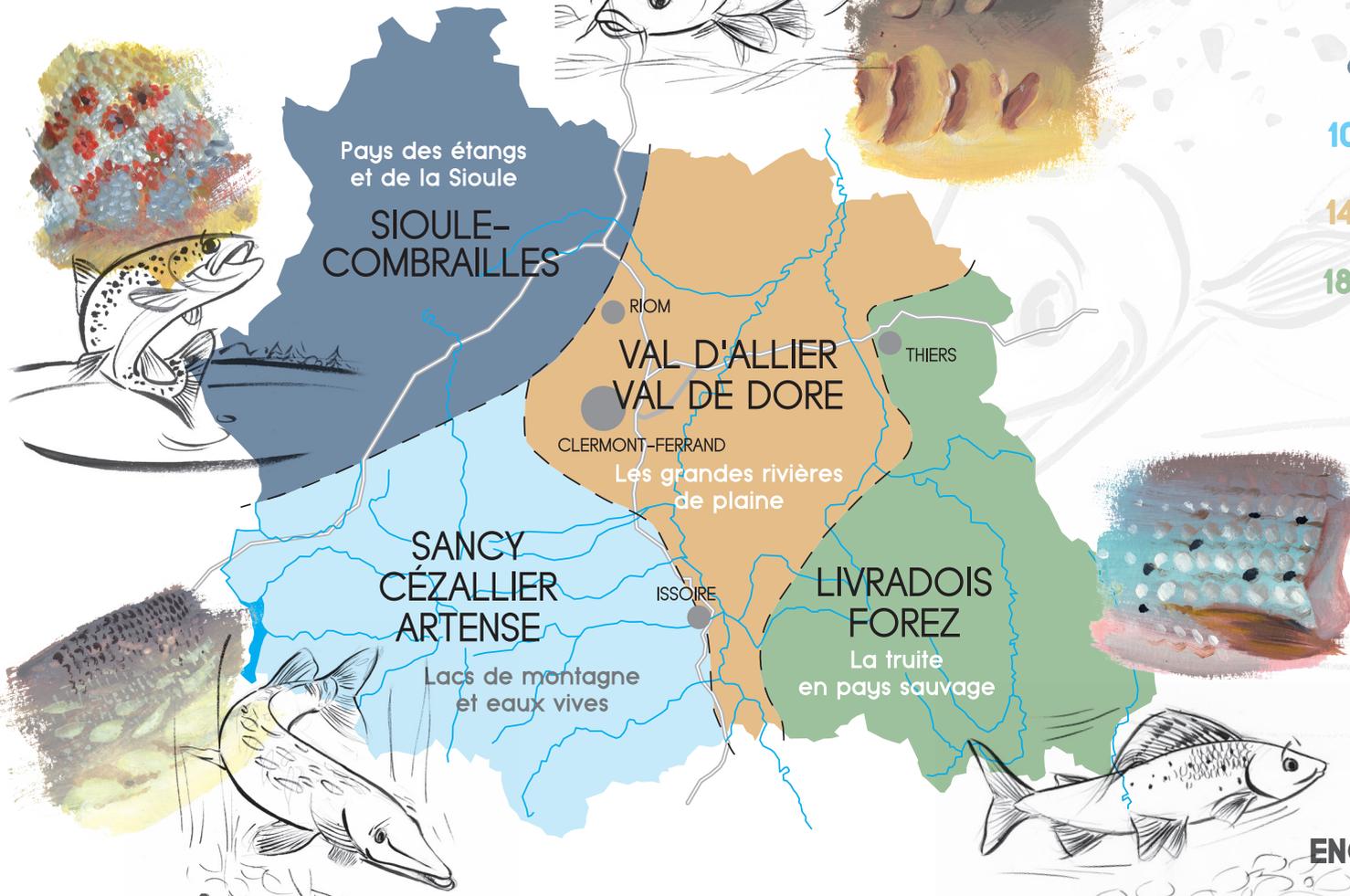
P/O L'équipe fédérale,
Le Président
Guy Godet

Avec la participation financière de :



4 ZONES DISTINCTES

correspondant à des entités territoriales définies par la géologie du département :



- 6 – 9 *Secteur* SIOULE COMBRAILLES
Pays des étangs et de la Sioule
- 10 – 13 *Secteur* SANCY CÉZALLIER ARTENSE
Lacs de montagne et eaux vives
- 14 – 17 *Secteur* VAL D'ALLIER – VAL DE DORE
Les grandes rivières de plaine
- 18 – 21 *Secteur* LIVRADOIS FOREZ
La truite en pays sauvage
- 22 CARTE HALIEUTIQUE DU DÉPARTEMENT
- 23 LES PLANS D'EAU
- 25 RÉGLEMENTATION
- 26 PÊCHES ÉLECTRIQUES 2018
- 27 CONNAÎTRE LES ESPÈCES
- 28 ECRESSISSES
- 30 APPRENDRE AUTREMENT
- 30 GUIDES DE PÊCHE
- 31 JOURNÉE DE LA PÊCHE

LA PÊCHE SE DÉCLINE SUR :

11 000 km
de rivières de 1ère catégorie
(salmonidés dominants)

300 km
de rivières de 2ème catégorie
dont 200 km de domaine public

3 grands barrages EDF
pour un total de 1 653 ha
(dont 1 cogéré par le Cantal
et la Corrèze)

450 ha de plans d'eau
et de lacs naturels en accès libre
et/ou privilégié avec une carte
de pêche du département

3 000 plans d'eau
dont 98 % sont privés,
parmi ceux-ci certains sont accessibles
avec des droits à la journée

ENCART Carte 63 DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE DU PUY-DE-DÔME

MONTFERMY

1^{ère} CATÉGORIE



Secteur SIOULE COMBRAILLES



Au fil de l'eau...

Vastes plateaux boisés entre Auvergne et Limousin, les Combrailles laissent libre cours à l'eau sous toutes ses formes : rivières, ruisseaux, étangs... autant de repères secrets pour pêcheurs amateurs ou avertis. La Sioule s'y déroule majestueusement, entre gorges profondes et méandres sinueux, offrant au visiteur des possibilités infinies de balades et de détente, avec en point de mire la chaîne des Puys toute proche.

Info A.A.P.P.M.A.

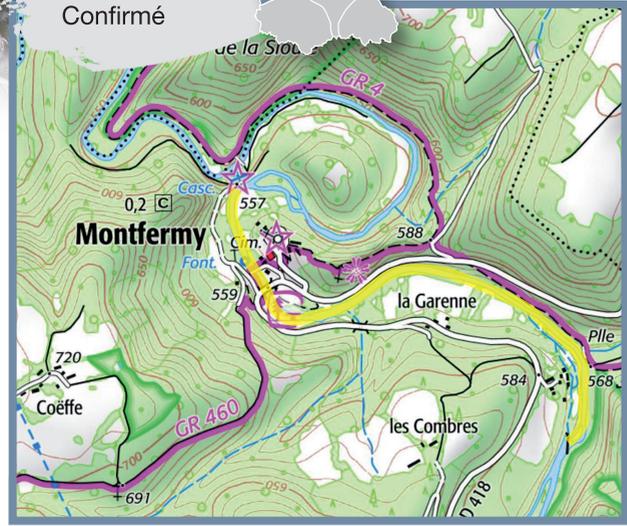
- LES ANCIZES,
- CHATEAUNEUF-LES-BAINS,
- LA CLERMontoISE,
- COMBRONDE,
- E.G.F., GIAT, HERMENT,
- MONTFERMY-
- CHAPDES-BEAUFORT,
- PIONSAT, PONTAUMUR,
- LA HAUTE SIOULE,
- SAINT-ELOY-LES MINES.

Caractéristiques :
 ▲ Altitude : 557 m
 S Longueur : environ 1500 m
 || Niveau : Confirmé



 **Parcours NO KILL**

LA SIOULE À MONTFERMY



Les gorges de la Sioule en amont de la retenue des Fades Besserve représentent une valeur sûre de notre département pour la pêche en eaux vives. Nous sommes ici à plus de 40 km des sources, la rivière s'étale sur 15 m de large, alternant plats et radiers recouverts de renoncules aquatiques. Le peuplement piscicole est diversifié (une dizaine d'espèces) et les truites sont nombreuses avec de nombreux individus autour de 30 cm. Quelques poissons de plus de 45 cm sont capturés chaque année par les habitués du parcours ! Depuis quelques années l'introduction de l'ombre commun a contribué à rendre le secteur des plus intéressants pour toutes les techniques de pêche à la mouche !

Accès : Très facile par la D418 qui traverse la rivière dans le village.

Départ : Toute la rivière est accessible mais le début du parcours no kill se situe au niveau de la cascade ; il se termine au niveau du seuil Longchambon.

Techniques : Mouche (y compris tenkara), hameçon(s) simple(s), ardillon écrasé.

Poissons : Truites, Ombres.

AAPPMA : Montfermy
 06.19.39.19.88
 vincentbotte@sfr.fr

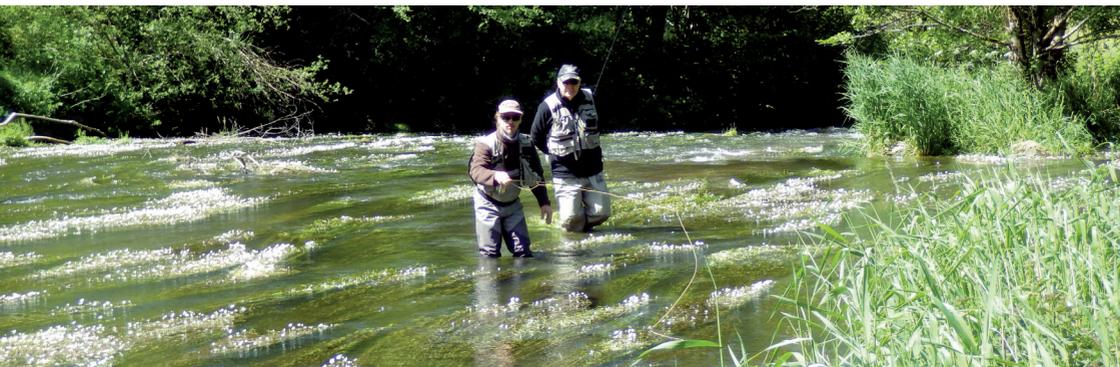
L'ACTU du secteur

Côte PÊCHE :

- L'AAPPMA DE GIAT MET EN PLACE UN PARCOURS NO KILL SUR LE SIOULET EN AMONT DU PONT BAGNARD
- L'APPLI NIV'EAU QUI PERMET DE CONNAÎTRE LA CÔTE DE CERTAINS PLANS D'EAU SERA DISPONIBLE EN COURS D'ANNÉE 2020 SUR LA RETENUE DES FADES BESSERVE

Côte MILIEU :

- LE REMÉANDRAGE DU RUISSEAU DE MAZAYES À SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL A ÉTÉ EFFECTUÉ DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITORIAL SIOULE ET DE LA POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DÉPARTEMENT



LA SIOULE

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

La Sioule prend naissance dans le **massif du Sancy**, à 1 200 m d'altitude. Après de fortes pentes volcaniques, elle s'écoule sur la plaine glaciaire de Pontgibaud, avant de s'enfoncer dans des gorges d'origine granitique et métamorphique.

De nombreux affluents viennent grossir son flot : le ruisseau de montagne devient une puissante rivière où les truites partagent leur territoire avec l'ombre commun et le saumon.

Parcours amont :

Dans sa partie amont, la Sioule et ses affluents ont toutes les caractéristiques des torrents de montagne. Toutes les techniques au toc sont reines.

Parcours intermédiaire :

Ce cours intermédiaire commence dans la plaine de Pontgibaud où la rivière est large et sinueuse. En aval, son cours s'accélère avant de se jeter dans le Barrage des Fades-Besserves. Ici, c'est le domaine de la mouche, des techniques fines au toc mais également de méthodes plus traditionnelles telles que lancer et vairon manié.

Parcours aval :

Dans le Puy-de-Dôme, le cours inférieur s'écoule dans des gorges. La rivière est large et riche en végétaux, les écoulements sont diversifiés, grands plats, courants

rapides, pieds de falaise, profonds, cette diversité est synonyme de richesse et de variété piscicole. L'ombre commun et la truite fario vous attendent.

LE SIOULET

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

Le Sioulet n'est pas une rivière de montagne, de sa source à 900 m d'altitude, elle s'écoule sur le plateau granitique des Combrailles jusqu'à sa confluence avec la Sioule dans le barrage des Fades-Besserves. Ici les truites ont une magnifique couleur jaune brun et vivent au milieu de nombreuses petites espèces, vairons, goujons, lamproies de planer, loches...

D'amont en aval cette rivière n'est jamais torrentueuse, elle coule par alternance dans des gorges et du bocage, accélérant son cours ou prenant son temps au milieu des arbres. Grands plats et courants sont un paradis pour les moucheurs. Dans les secteurs de gorge, toc et lancer léger sont les techniques les plus appropriées.

LE CHER

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

Cette rivière ne coule que peu dans notre département mais ses affluents, Boron, Mousson et Pampeluze sont nombreux et possèdent les mêmes qualités et défauts que la rivière principale. S'écoulant sur des plateaux granitiques, le fond des cours d'eau est riche en sable et les truites ont une couleur brun or. Même si la densité en poisson est moins forte que dans les zones de montagne, en raison notamment des plans d'eau et de nombreux drainages, la croissance des truites est bonne et les belles, voire très belles surprises sont toujours possibles dans ce pays de calme bocage.

Ce sont des rivières de début de saison à pêcher au toc, le Cher par contre est une belle rivière pour la mouche.





Secteur SANCY CÉZALLIER ARTENSE



Le volcanisme dans tous ses états...

Info

A.A.P.P.M.A.

ARDES-SUR-COUZE,
BESSE-EN-CHANDESSE,
LA BOURBOULE, BOURG-LASTIC,
CHIDRAC, COUDES, ISSOIRE,
MESSEIX, LE MONT DORE,
MUROL, PERRIER, SAINT-DONAT,
SAINT-GERMAIN-LEMBRON,
SAINT-PIERRE-ROCHE,
LA TOUR D'Auvergne.

Dômes, puys, cônes, cratères, lacs, tourbières, ici, richesse et diversité ne sont pas de vains mots pour décrire ces paysages uniques en Europe. Règne de la nature à l'état pur, ce territoire qui s'étend de la chaîne des Puys au nord, au plateau du Cézallier au sud, en passant par le massif du Sancy, satisfait toutes les envies. A l'ouest, le Dauphiné d'Auvergne, aux couleurs ocres et aux accents méridionaux, vous conte au passage l'histoire de la Reine Margot, des châteaux et des églises romanes. La truite y est reine et sa pêche délicate, dans les grandes rivières, les lacs naturels de cratères et de barrages volcaniques.



Caractéristiques :

- ▲ Altitude : 1168 m
- ↘ Surface : 25 ha
- || Niveau : Confirmé



©IGN-SCAN 25

LE LAC DE BOURDOUZE

Il faut avoir pratiqué la pêche au moins une fois sur ce site magnifique, en embarcation légère ou depuis les berges, pour comprendre la chance que l'on a d'avoir dans le Puy de Dôme accès à un lac de tourbière complètement naturel ! La beauté du site n'a d'égale que la robe des brochets qui peuplent ses eaux claires mais sombres ! Vous êtes ici sur LE lac à brochet par excellence ! La végétation aquatique offre des habitats de reproduction, de repos et de chasse parfait pour cette espèce ! Cela dit il faudra trouver le leurre qui saura les séduire car si la prise de jeunes sujets reste relativement aisée, les plus vieux individus sont très méfiants et capricieux.

Accès : Depuis la D36 qui relie Besse à Compains.

Départ : Depuis la mise à l'eau ; ne pas s'aventurer à pied sur la tourbière, de ce côté les berges du lac ne sont pas stables.

Techniques : Toutes les techniques d'eau calme ; embarcation.

Poissons : Brochet, perche, poissons blancs.

Attention : il faut impérativement remonter son véhicule au niveau du parking dédié.

AAPPMA : Besse
06.03.52.48.59

jpcornu-magnetiseur@orange.fr



LA COUZE D'ARDES

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

La Couze d'Ardes prend naissance à 1 400 m d'altitude sur les flancs du mont Chamaroux et se jette dans la rivière Allier au niveau du Breuil-sur-Couze. Coulant tour à tour sur des terrains volcaniques puis sédimentaires, la croissance des truites est très contrastée.

Dans le **cours amont**, une multitude de petits torrents grossissent la Couze d'Ardes. La technique reine : la très locale pêche à la barre.

Son **cours intermédiaire**, de Saint-Alyres-Montagne à Barrèges, est torrentueux : toc et vairon manié sont des techniques très prisées.

Dans la vallée et jusqu'à sa confluence avec l'Allier, la Couze d'Ardes est un cours d'eau puissant qui alterne plats et radiers. Les espèces sont plus diversifiées : goujons, vairons, chevaines viennent se mélanger aux truites de belle taille.

LA COUZE CHAMBON

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

La Couze Chambon est scindée en deux secteurs distincts séparés par le lac du même nom. Torrents et truites en amont, rivière large à peuplement diversifié en aval.

En amont, la Couze ne porte pas encore le nom de Chambon, c'est une succession de torrents qui confluent et se jettent dans le lac Chambon. Dans ce secteur aux magnifiques paysages les truites fario sont très nombreuses. Pour les débusquer, pêcher au toc, de préférence, sans oublier la sauterelle en été.

En aval, la Couze Chambon offre de beaux parcours (attention à l'accessibilité : sociétés privées vers Saint-Nectaire) à la richesse piscicole parfois irrégulière. La rivière est riche en vairons et en goujons qu'il est toujours agréable de pêcher les



pieds dans l'eau. Le lancer léger reste une technique très pratiquée pour la truite.

LA COUZE PAVIN

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

Des monts Dore à 1 700 m d'altitude à l'Allier, la Couze Pavin parcourt plus de 40 km au long desquels se succèdent, faciès torrentueux et «rases» qui méandrent sur les plateaux glaciaires. La rivière est tumultueuse, coulant au fond de gorges avant de s'assagir vers Saint-Floret, pour finalement se jeter dans l'Allier à Issoire.

Dans la **partie amont** de la Couze et de ses affluents les truites sont abondantes, noires de robe, et délicates à capturer. Le toc permet de pêcher partout et en toute saison. Le cours intermédiaire de la rivière a découpé le paysage : grossie par de nombreux affluents, la Couze Pavin coule entre falaises et coulées de laves. Toutes les techniques permettant de propecter au fond des cavités assureront de belles pêches.

Dans la **plaine**, sans réellement s'assagir, les cascades cèdent la place aux courants profonds et aux radiers. Toutes les techniques de pêche sont praticables et souvent payantes.

LA DORDOGNE

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

La Dordogne est une des rivières majeures du Puy-de-Dôme. Des sources à sa sortie

du département, le peuplement piscicole du bassin versant de la Dordogne est presque exclusivement constitué de truites fario.

Le **cours amont** draine les villes du Mont-Dore et de la Bourboule où il reçoit une multitude de ruisseaux qui lui confèrent son caractère torrentueux et imprévisible. Pêchez au toc ou à la surprise en été.

Plus **en aval**, le ruisseau devenu rivière a modelé le plateau selon des vallées encaissées et des gorges d'accès délicats dont les célèbres gorges d'Avèze. La truite, présente en quantité, peut être recherchée au toc à l'anglaise, au vairon ou encore à la mouche.

La réputation de ce cours d'eau est sans conteste liée à la qualité de ses **affluents**. Du plus petit ruisseau de montagne au cours d'eau large d'une quinzaine de mètres, toutes les techniques peuvent être pratiquées, dans une nature magnifique.

LA RHUE

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

Cette magnifique rivière naît sur les pentes du puy Paillaret à 1 650 m d'altitude. **L'amont** de la rivière est riche de ses très nombreux affluents qui assurent une pêche de qualité. Sur ces ruisseaux, le toc ou les techniques de pêche à la surprise sont les plus efficaces.

En aval, renforcée par ses affluents, elle coule au milieu de gorges jusque dans le département du Cantal. Les grosses truites sont nombreuses, à rechercher dans les fosses ou avec des sedges au coup du soir.

L'ACTU du secteur

Côté PÊCHE :

• CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION SUR LA DORDOGNE (TOUS LES DÉTAILS PAGE 25)

• GRÂCE À LA COMMUNE DE LARODDE, LES PÊCHEURS BÉNÉFICIERONT D'UNE NOUVELLE MISE À L'EAU SUR LA PARTIE AMONT DE LA RETENUE DE BORT

Côté MILIEU :

• DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITORIAL CHAVANON, 7 SEUILS ARASÉS, 2 ÉTANGS EFFACÉS ET 2 ÉTANGS ÉQUIPÉS

• LE SMVVA A REMÉANDRÉ LES TÊTES DE BASSIN VERSANT DE LA VEYRE SUR PLUSIEURS KILOMÈTRES

JOZE

2^{ème} CATÉGORIE



Secteur VAL D'ALLIER VAL DE DORE

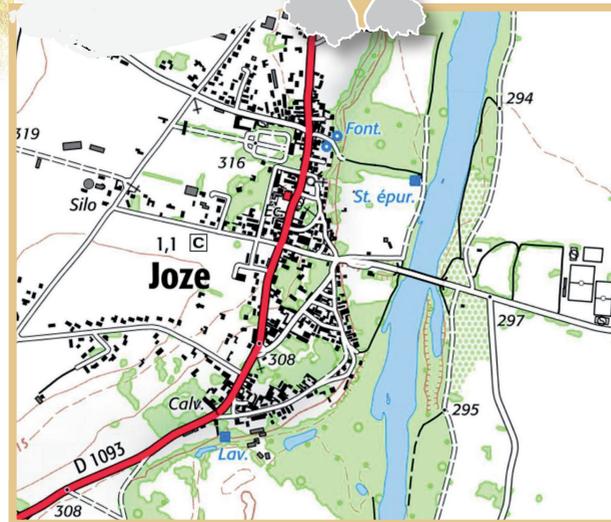


Caractéristiques :

- ▲ Altitude : 294 m
- ♂ Longueur : 500 m
- || Niveau : Débutant à confirmé



L'ALLIER AU PONT DE JOZE



©IGN-SCAN 25

L'Allier dans toute sa traversée du département présente une alternance de courants plus ou moins forts et de plats dont certains peuvent se révéler profonds. Avec près de 60 m de large, l'Allier offre ici un spot idéal pour la recherche des gros cyprinidés. La fosse présente sous le pont de Joze attire les gros individus qui sauront se laisser séduire relativement facilement ; la pression de pêche n'étant pas très forte sur ce cours d'eau. Pour ceux qui préfère rechercher les carnassiers, ne le dites à personne mais il se prend régulièrement de beaux sandres et silures sur ce site !

Accès : En arrivant de Joze par la D20, prendre le chemin qui donne accès sous le pont.

Techniques : Pêche au coup (feeder, grande canne, bolognaise,...)

Poissons : Gros cyprinidés (barbeau, brème, hotu, carpe,...)

De part et d'autre de la rivière Allier

**Info
A.A.P.P.M.A.**

AUZAT-SUR-ALLIER,
BANQUE DE FRANCE, BEAULIEU,
BILLOM, COUDES,
LE CHEIX SUR MORGE,
LA CLERMONTOISE, CURNON,
COURPIERE/THIERS, ISSOIRE,
JUMEAUX, MARINGUES,
MICHELIN, PUY GUILLAUME,
RHENALU-AIRFORGE-
INTERFORGE, RIOM, ROYAT,
VEYRE MONTON,
VIC LE COMTE, E.G.F. ,
VALLÉE DU BÉDAT.

se découvrent des paysages pittoresques, des terroirs vigneron et des villages perchés aux pierres blondes, dont certains sont classés parmi les Plus Beaux Villages de France. Au nord, les étendues céréalières de la Limagne bordée à l'est par les monts du Forez et à l'ouest par la chaîne des Puys dévoilent sans retenue la richesse de leurs terres jalonnées de typiques colombiers en pisé. La rivière Allier compte sur les 120 km de notre département 35 espèces. De nombreux plans d'eau à carnassiers et cyprinidés complètent l'offre de ce secteur.

L'ACTU du secteur

Côté PÊCHE :

- ARRIVÉE DANS LA RÉCIPROCIÉTÉ DU PLAN D'EAU DE LASCHAMPS SUR LE TERRITOIRE DE L'AAPPMA DE MARINGUES, EN REMPLACEMENT DU PLAN D'EAU DU PONT D'ANDOUX



Côté MILIEU :

- LA FDPMA 63 CONTINUE LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES ÉCREVISSSES EXOTIQUES SUR LE BV DE PIGNOLS DANS LE CADRE DU CONTRAT NATURA 2000



L'ALLIER

Catégorie Piscicole :
2^{ème} domaine public

Longue de 410 km du Moure de la Gardille en Lozère à 1 503 m d'altitude à sa confluence avec la Loire à Nevers, 117 km traversent le département du Puy-de-Dôme. L'Allier est une rivière large (40 à 100 m) et capricieuse qui a su préserver son espace de liberté. Sauvage, souvent difficile d'accès, l'Allier possède un énorme potentiel piscicole et halieutique.

Dans son **cours supérieur**, l'Allier coule sur des terrains granitiques, métamorphiques et sédimentaires. Aux grands courants succèdent fosses et plats. Du Saut du Loup jusqu'à Cournon, poissons blancs et salmonidés se côtoient : ombres et truites laissent leur place, l'espace de quelques calmes, aux brochets, sandres et carpes. Ce secteur de rivière est le domaine privilégié des barbeaux, ablettes, chevaines et lotes de rivière. Les techniques de pêche au manié ou aux leurres sont très adaptées.

En aval de Cournon, l'Allier rejoint sa plaine alluviale où elle serpente, se perd en méandres et ralentit sa course. Brochets, sandres, carpes, gardons, perches vous réserveront de belles surprises, mais il faut savoir se repérer pour accéder aux postes les plus favorables.



L'ALAGNON

Catégorie Piscicole :
2^{ème} domaine privé

Ce cours d'eau de 2^{ème} catégorie descend des monts du Cantal. Rivière puissante, elle coule peu dans le Puy-de-Dôme avant de se jeter dans l'Allier au Saut du Loup.

Si le peuplement piscicole est diversifié, l'Alagnon est surtout connue pour sa population d'ombres communs. C'est une rivière de courants et de radiers : lancer et mouche sont les techniques reines.

LA DORE

Catégorie Piscicole :
2^{ème} domaine public

Situé entre le barrage de Sauviat, à 6 km au sud de Courpière, et sa confluence avec l'Allier près du Pont de Ris, à la limite nord-est du département, ce parcours de 43 km de la Dore est particulièrement riche sur le plan piscicole.

Classée en 2^{ème} catégorie, domaine privé sur 8 km puis domaine public sur 35 km, la vallée recueillant la Dore 1^{ère} catégorie et le Miodet s'élargit alors dans une plaine alluviale.

De petits ruisseaux constituent les apports en rive gauche alors qu'en rive droite, le Couzon, la Durolle et la Credogne renforcent le bassin



avec une eau riche en truites fario, vairons et goujons.

Le parcours supérieur compris entre Sauviat et Pont-de-Dore est une succession de courants et de zones calmes de profondeur variée. Il est particulièrement adapté à l'ombre commun qui cohabite avec truites, goujons, ablettes, gardons, carpes, chevaines et quelques carnassiers. La présence du Saumon est également à signaler.

De Pont-de-Dore à l'Allier, la Dore possède un grand nombre de "coups spécifiques" à carpes, brochets, sandres, perches et fritures.





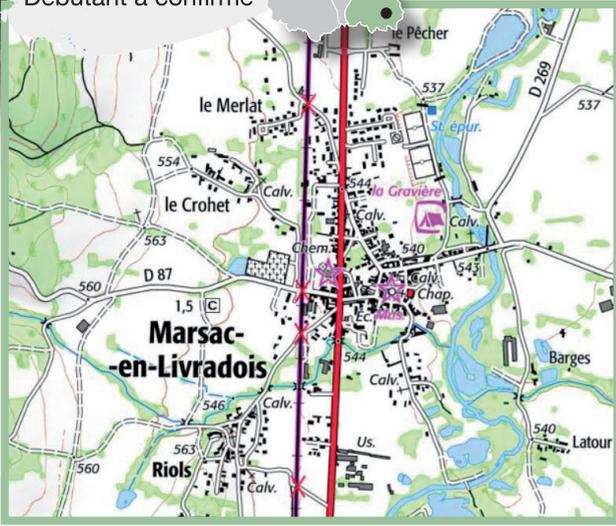
Caractéristiques :

- ▲ Altitude : 545 m
- ♂ Longueur : plus de 1000m
- || Niveau : Débutant à confirmé



LA DORE À MARSAC

Depuis la suppression du seuil du pont busé, la Dore a retrouvé un caractère naturel dans la traversée de Marsac. Elle offre à présent des habitats beaucoup plus favorables aux salmonidés. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas tardé à recoloniser les lieux. Les truites et les ombres qui ont par la même occasion pu augmenter leur aire de répartition vers l'amont sont bien présents. L'alternance de plats courants, radiers et rapides rend la pêche particulièrement intéressante notamment pour les adeptes de la nymphe au fil. Dans cette plaine, la Dore, large d'une douzaine de mètre produit de beaux poissons et il est tout à fait possible de rencontrer des individus de 40 cm.



©IGN-SCAN 25

Accès : Par la D252, parking à proximité du stade ou de la passerelle.

Techniques : Lancer, mouche et toc.

Poissons : Truite, Ombre et petites espèces d'accompagnement.

Secteur LIVRADOIS FOREZ



Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

Info
A.A.P.P.M.A.
 AMBERT,
 LA PROTECTRICE DE
 LA DUROLLE, SAUXILLANGES,
 COURPIERE/THIERS, E.G.F.

offre de nombreuses richesses. Révélant un paysage montagnard de cols et de crêtes, et abritant de petites vallées où sont installés depuis des siècles les artisans couteliers et papetiers. Terre d'artisanat et de tradition, le Livradois-Forez a la couleur et le caractère du fromage qui le symbolise, la Fourme d'Ambert, à la fois doux et corsé, rude et généreux. Ruisseaux et grandes rivières de montagne offrent à la truite et l'ombre un habitat de qualité. Des plans d'eau diversifient les milieux proposés.

AAPPMA : du Livradois
 04 73 95 62 51
 christian.espy0861@orange.fr



LA DORE

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

La Dore prend sa source en Livradois à 1 000 m d'altitude. Ruisseau coulant sur des terrains granitiques au milieu des forêts, son flot grossit avant de serpenter dans la plaine d'Ambert où elle reçoit son principal affluent la Dolore. Puis, jusqu'à Courpière, la Dore s'écoule à travers des gorges, en une succession de radiers, plats et plats courants.

En amont d'Arlanc, le peuplement piscicole de la Dore et de ses affluents est uniquement constitué de truites fario caractérisées par une robe brune délicatement tachetée de noir et de rouge.

D'Arlanc à Ambert, poissons blancs et carnassiers font malheureusement leur apparition. En été, de belles fritures d'ablettes, goujons et autres petites espèces raviront les pêcheurs les plus opiniâtres.

En aval d'Ambert, dès son entrée dans les gorges, le cours d'eau s'accélère, truites et ombres investissent à nouveau la rivière. Ici, les soirs d'été peuvent réserver de belles surprises, à la mouche. Attention, la taille de la truite est de 23 cm... et les tacons nombreux, soyez vigilants lorsque vous les relâchez.

Dans cette partie de Dore moyenne il est important de pêcher les affluents. Petits ruisseaux, rivière de plaine, grande rivière courante, la diversité des faciès d'écoulement permet de pratiquer toutes les techniques : toc et vairon manié en début de saison, cuiller et mouche par la suite. La réussite réside en la qualité de la prospection, dans ce secteur il faut être curieux et tenter sa chance.

LA FAYE

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

Principal affluent de la Dore moyenne, la Faye prend sa source à plus de 1 000 m d'altitude aux confins du département. Cette rivière est tour à tour tumultueuse et soudain plus calme, coulant en forêt ou au fond de ravins. Très rapidement, elle



augmente la largeur de son cours grâce à de nombreux affluents. L'ensemble de ces caractéristiques lui confère une grande variété d'écoulements, de refuges et de caches influençant directement la richesse en truites du cours d'eau, ainsi que la variété des techniques de pêche pouvant être mises en œuvre.

L'ANCE DU NORD

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

Cette magnifique rivière prend sa source sur les hauteurs des monts du Forez du côté de Pierre-sur-Haute à plus de 1 400 m d'altitude. Dans sa partie **amont**, jusqu'à Saint-Anthème, les eaux torrentueuses de l'Ance et de l'Ancette sont grossies par de nombreux petits ruisseaux de montagne ou « rases » dévalant à proximité de fermes d'altitudes appelées jasseries. Ici toutes les techniques peuvent être utilisées, le toc assurera des captures toute l'année.

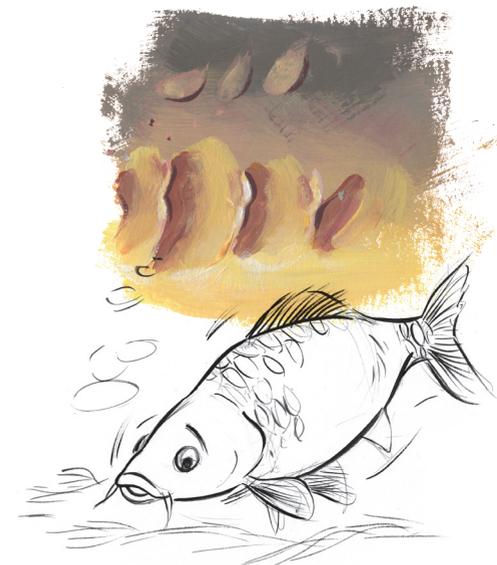
Dans tous les cas, privilégiez une grande canne qui vous permettra de pêcher discrètement sur les plateaux et de passer inaperçu sous les frondaisons des arbres. Plus en **aval**, avec l'arrivée de ruisseaux importants (l'Enfer, Thideron), l'Ance ralentit sa course et dessine quelques méandres dans la plaine de Saint-Clément-de-Valorgue, où radiers et plats se succèdent pour faire le bonheur de très nombreux pêcheurs. Si toutes les techniques peuvent être pratiquées, l'Ance reste le paradis

des moucheurs grâce à un peuplement préservé de truites et d'ombres communs autochtones.

EAU MÈRE ET AILLOUX

Catégorie Piscicole : 1^{ère}

Ce bassin versant draine le flanc ouest du Livradois où le terme de chevelu de cours d'eau trouve toute sa signification. La seule description des deux principales rivières, l'Eau Mère et l'Ailloux, ne peut illustrer l'enchevêtrement de ruisseaux de ce territoire aux eaux limpides et au couvert forestier important. La densité de résineux est parfois problématique dans le Livradois, les plantations trop proches des cours d'eau ayant de malheureuses conséquences sur les populations de truites de certaines rivières. Mais, la diversité des ruisseaux est telle que vous pourrez, sans aucun doute, faire de belles pêches en privilégiant la technique reine : le toc.



L'ACTU du secteur

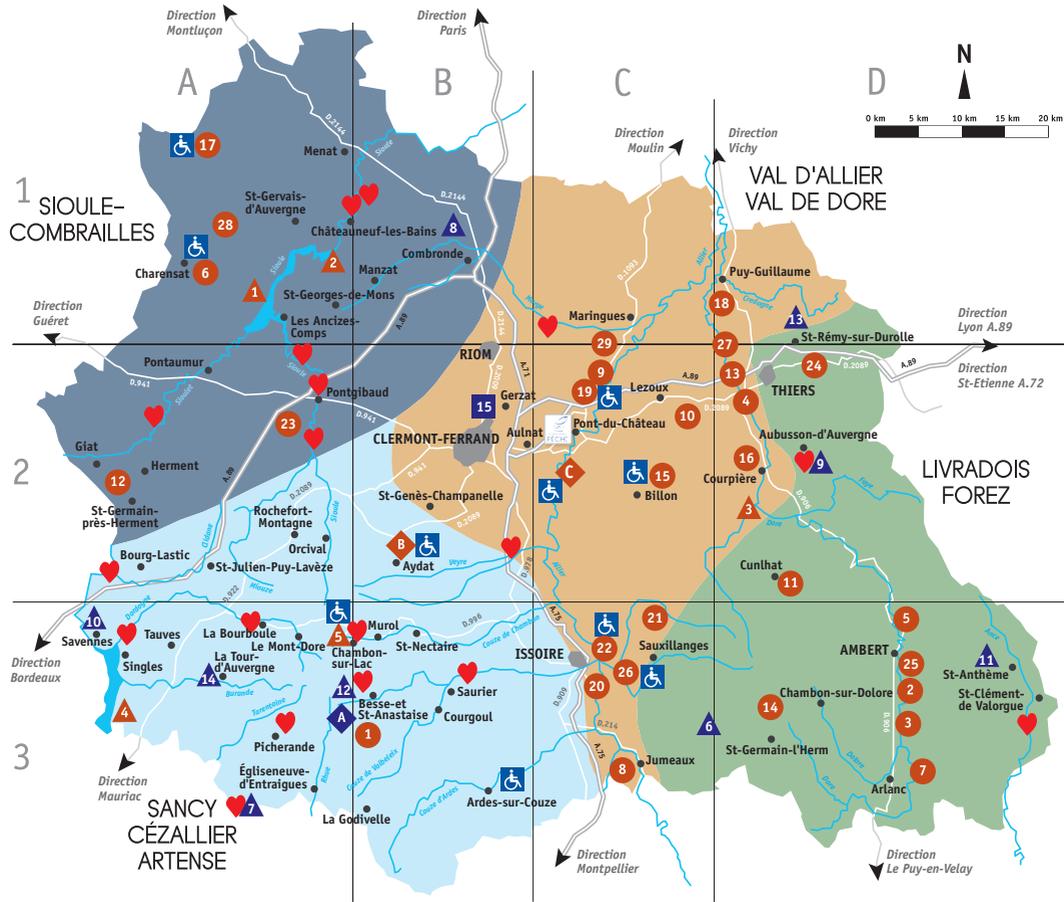
Côté PÊCHE :

- LE PLAN D'EAU DU VERNET-LA-VARENNE RENTRE DANS LA RÉCIPROCITÉ, GÉRÉ PAR L'AAPPMA DE SAUXILLANGES

Côté MILIEU :

- AFIN D'AMÉLIORER LA LIBRE CIRCULATION PISCICOLE, DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS D'OUVRAGES ONT ÉTÉ EFFECTUÉS PAR LE CONTRAT TERRITORIAL DORE : ON PEUT CITER PAR EXEMPLE LE RUISSEAU DE BOURNIER (COUPLÉ AVEC LA RÉDUCTION D'UN PLAN D'EAU) ET LA DORE À ST-BONNET-LE-BOURG
- LES PÊCHES ÉLECTRIQUES RÉALISÉES POUR L'ÉTUDE GÉNÉTIQUE DE L'OMBRE COMMUN ONT PERMIS DE METTRE EN ÉVIDENCE LA PROGRESSION DE CETTE ESPÈCE VERS L'AMONT GRÂCE AUX EFFORTS EFFECTUÉS EN MATIÈRE DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE (EFFACEMENT DES SEUILS DE L'ABATTOIR D'AMBERT ET DU PONT BUSÉ DE MARSAC PAR EXEMPLE)

CARTE HALIEUTIQUE DU PUY-DE-DÔME



- Lacs et plans d'eau / Eaux closes ○
- Eaux closes accès particuliers ◇
- Eaux libres △
- Eaux libres accès particuliers □
- Cyprinidés ●
- Salmonidés ●

- ♿ Accès Handicapés
- 🚤 Navigation possible ; selon les sites, le type d'embarcation autorisé peut varier
- 🌙 Carpe de nuit
- ❤️ Parcours No Kill

LACS ET PLANS D'EAU ACCESSIBLES

	Désignation	Surface	Altitude	Poissons	Communes	Caractéristiques
A	Lac Pavin (A3)	44 ha	1200 m	Ombles chevaliers, truites, perches	Besse-St-Anastaise	🚤
B	Lac d'Aydat (B2)	66 ha	830 m	Brochets, carpes, sandres, fritures	Aydat	🚤 ♿ 🌙
C	Ecopôle Val d'Allier (C2)	10 ha	325 m	Brochets, carpes, sandres, fritures	Pérignat-sur-Allier	🚤 🌙
1	Retenue des Fades-Besserve (A1)	400 ha	700 m	Brochets, carpes, sandres, fritures, perches, black bass	Les Ancizes	🚤 🌙
2	Retenue de Queuille (A1)	53 ha	690 m	Carpes, brochets, sandres, fritures	Queuille	🚤
3	Retenue de Sauviat (D2)	15 ha	460 m	Fritures, carpes	Sauviat	❤️ 🚤
4	Retenue de Bort-les-Orgues (A3)	1400 ha	540 m	Sandres, brochets, carpes, fritures	Bort-les-Orgues	🚤
5	Lac Chambon (B3)	60 ha	875 m	Sandres, brochets, carpes, fritures	Chambon-sur-Lac	🚤 ♿
6	Plan d'eau du Vernet (C3)	2,5 ha	776 m	Fritures, truites	Vernet-Chaméane	
7	Retenue de Gabacut (A3)	3 ha	923 m	Truites, fritures	Saint-Genes-Champespe	❤️
8	Barrage du Sep (B1)	33 ha	500 m	Truites, fritures, tanches	Saint-Hilaire-La-Croix	
9	Plan d'eau d'Aubusson-d'Auvergne (D2)	25 ha	450 m	Fritures, carpes, truites	Aubusson d'Auvergne	
10	Plan d'eau du Béal-des-Roziers (A3)	4 ha	800 m	Truites, fritures	Messeix	
11	Retenue des Pradeaux (D3)	25 ha	1300 m	Truites, ombles de fontaine	Grandrif	
12	Plan d'eau des Hermines (A3)	10 ha	1150 m	Truites, fritures	Besse-St-Anastaise	❤️
13	Plan d'eau des Prades (D1)	14 ha	650 m	Fritures, carpes, truites	Saint-Rémy-sur-Durolle	
14	Plan d'eau de La Tour-d'Auvergne (A3)	3 ha	1000 m	Carpes, fritures, truites	La Tour-d'Auvergne	
15	Plan d'eau de la Vallée du Bédât (B2)	2 ha	390 m	Truites, fritures	Vallée du Bédât	
1	Lac de Bourdouze (B3)	25 ha	1150 m	Brochets, fritures	Besse-St-Anastaise	🚤
2	Etang de Brugeailles (D3)	2 ha	530 m		Marsac-en-Livradois	
3	Etang Cartier (D3)	0,8 ha	530 m		Marsac-en-Livradois	
4	Etang du Chambon (D2)	1,2 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Thiers	🚤
5	Etang de Chauttes (D3)	1 ha	520 m		Ambert	
6	Etang du Chevalet (A1)	4 ha	650 m	Carpes, gardons, perches, tanches, sandres	Charensat	♿
7	Etang de Chouvel (D3)	0,7 ha	570 m		Arlanc	
8	Etang du Colombier (C3)	1 ha	400 m	Fritures, carpes, brochets	Brassac-les-Mines	🌙
9	Plan d'eau les Couleyras (C2)	18 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Joze	
10	Etang du Moulin de Croptes (C2)	4 ha	350 m	Fritures, carpes, brochets	Lezoux	
11	Plan d'eau de Cunlhat (D2)	4 ha	680 m	Fritures, carpes, truites	Cunlhat	
12	Etang de Fayat (A2)	11 ha	750 m	Carpes, brochets, truites	Herment	
13	Etang de la Dore (ou étang de l'autoroute) (D2)	5 ha	300 m	Carpes, fritures, black bass, brochets	Peschadoires	🌙
14	Etangs de la Colombière (D3)	9 ha	1020 m	Fritures, carpes, truites	Aix-la-Fayette	
15	Etang de la Croix Percée (C2)	1,6 ha	410 m	Carpes, brochets, fritures, sandres	Billom	♿
16	Etang de la Fontaine qui pleut (D2)	1,5 ha	320 m	Fritures, black bass	Courpière	
17	Etang de Lachenal (A1)	1 ha	550 m	Carpes, sandres, fritures	Pionsat	♿
18	Etang les Grands Gravières (D1)	4 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Puy-Guillaume	🌙
19	Plan d'eau des Martailles (C2)	17 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Les Martres-d'Artière	♿ 🌙
20	Etang des Mayères (Sapin et Ouest) (C3)	25 ha	380 m	Fritures, carpes, brochets	Issoire	🌙
21	Etang Lospeux (C3)	0,8 ha	460 m	Fritures, carpes, tanches	Sauxillanges	
22	Plan d'eau du Mas (C3)	10 ha	380 m	Fritures, carpes, brochets, black bass	Issoire	♿ 🌙
23	Retenue d'Anschald (A2)	20 ha	780 m	Truites, carpes, fritures	Bromont-Lamothe	🚤
24	Etang des Planchettes (D2)	0,8 ha	550 m		La Monnerie-le-Montel	
25	Etang des Prairies (Ambert) (D3)	0,6 ha	530 m	Fritures, carpes, tanches	Ambert	
26	Etang des Prairies (Sauxillanges) (C3)	0,5 ha	430 m	Fritures, carpes, tanches	Sauxillanges	♿
27	Le Trou du Golf (D2)	7,5 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Thiers	🌙
28	Etang du Cheix (A1)	5 ha	680 m	Fritures, carpes, brochets	Biollet	
29	Etangs de Laschamp (C1)	5 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Maringues	

J'adhère

au Club Halieutique Interdépartemental

Le Club Halieutique a été créé pour favoriser l'exercice de votre activité dans les meilleures conditions en aidant les fédérations qui vous accueillent à mettre en valeur leur domaine piscicole.

2 produits...

- **La carte réciprocaire interfédérale «personne majeure» au prix unique de 100 €**

Ce produit comprend la carte de pêche départementale et l'adhésion au Club Halieutique, matérialisée par une vignette de réciprocity pré-imprimée.

- **La vignette Club Halieutique au prix de 35 €**

Ce produit s'adresse aux pêcheurs n'ayant pas acquis la carte réciprocaire interfédérale «personne majeure» mais une simple carte «personne majeure» d'une AAPPMA réciprocaire sur laquelle sera apposée la vignette.

... qui offrent quoi ?

- **La réciprocity !**

Les pêcheurs titulaires de l'un de ces 2 produits, une carte interfédérale «personne majeure» ou une carte «personne majeure» + la vignette, peuvent pêcher dans **91 départements** de France !

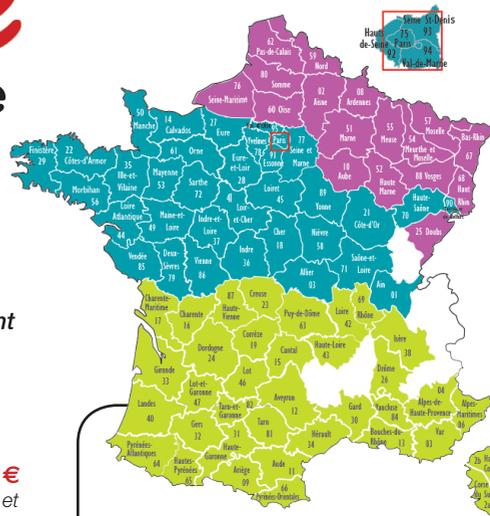
Bon à savoir

La réciprocity vous est offerte* si vous êtes titulaire d'une carte «hebdomadaire», d'une carte «personne mineure» (12/18 ans), d'une carte «découverte» (-12 ans) ou d'une carte découverte «femme» !

* Attention : vous ne bénéficiez de ces avantages que si l'AAPPMA à laquelle vous avez adhéré est réciprocaire.

N'ATTENDEZ PLUS !

Demandez le dépliant et consultez le site internet du département où vous pêchez, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires !



La carte interfédérale «personne majeure» du CHI ou la carte «personne majeure» accompagnée de la vignette CHI, vous permet de pêcher dans 91 départements :

- **les 37 départements** du Club Halieutique Interdépartemental (CHI)

- **les 37 départements** de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO)

- **les 17 départements** de l'Union Réciprocaire du Nord Est (URNE)



RÉGLEMENTATION

DU CHANGEMENT POUR LE BROCHET :

Depuis la parution du décret du 25/04/2019, la réglementation sur le brochet a été modifiée au niveau national. A l'échelle départementale, cela implique l'instauration d'une date d'ouverture (le dernier samedi d'avril soit le 25 pour 2020) et d'une taille légale en 1^{ère} catégorie (60 cm).

DU CHANGEMENT POUR LA DORDOGNE :

Suite à l'incident au niveau du barrage de la Bourboule survenu en février 2015 et ayant occasionné une forte mortalité de truites, une réserve totale avait été instituée en aval direct de la retenue puis jusqu'à la confluence avec le barrage de Bort.

En 2019, la FDPMA et les AAPPMA ont décidé de faire le point sur l'évolution du peuplement piscicole après ces quelques années avec ce type de gestion.

Globalement, les inventaires piscicoles ont permis de démontrer que les différentes populations piscicoles avaient retrouvées des niveaux semblables à ceux connus avant la catastrophe et d'en savoir un peu plus sur le fonctionnement de la population de truite de cette rivière.

Après concertation des différentes instances et afin de satisfaire toutes les catégories de pêcheurs, une nouvelle réglementation est mise en place en 2020. Elle se décline de la façon suivante :

- Taille légale de la truite sur la Dordogne portée à 23 cm en aval du pont Chardon à La Bourboule
- Réserve de pêche sur 350 m, limite amont : mur du barrage de La Bourboule ; limite aval : pont de la station d'épuration
- Parcours no kill toutes techniques (hameçon(s) simple(s) ardillon(s) écrasé(s)) :
 - Sur 800 m, La Bourboule (pas de changement)
 - Sur 13.9 km, limite amont : pont entre Les Renardières et La Vergne ; limite aval : pont de Chalameyroux

Parallèlement à ces modifications réglementaires et afin d'évaluer celles-ci, il a été décidé que :

- la FDPMA 63 réaliserait une étude du peuplement piscicole de la Dordogne dans 3 ans.
- Les AAPPMA n'effectueraient pas de déversement de truites (à l'exception des éventuels lâchers d'adultes surdensitaires) pendant cette période.
- Cette réglementation pourrait évoluer en fonction des résultats des études.

Le Club Halieutique Interdépartemental (CHI)

Résidence «Concorde 1»

23 Rue Marechal de Turenne, 66100 Perpignan

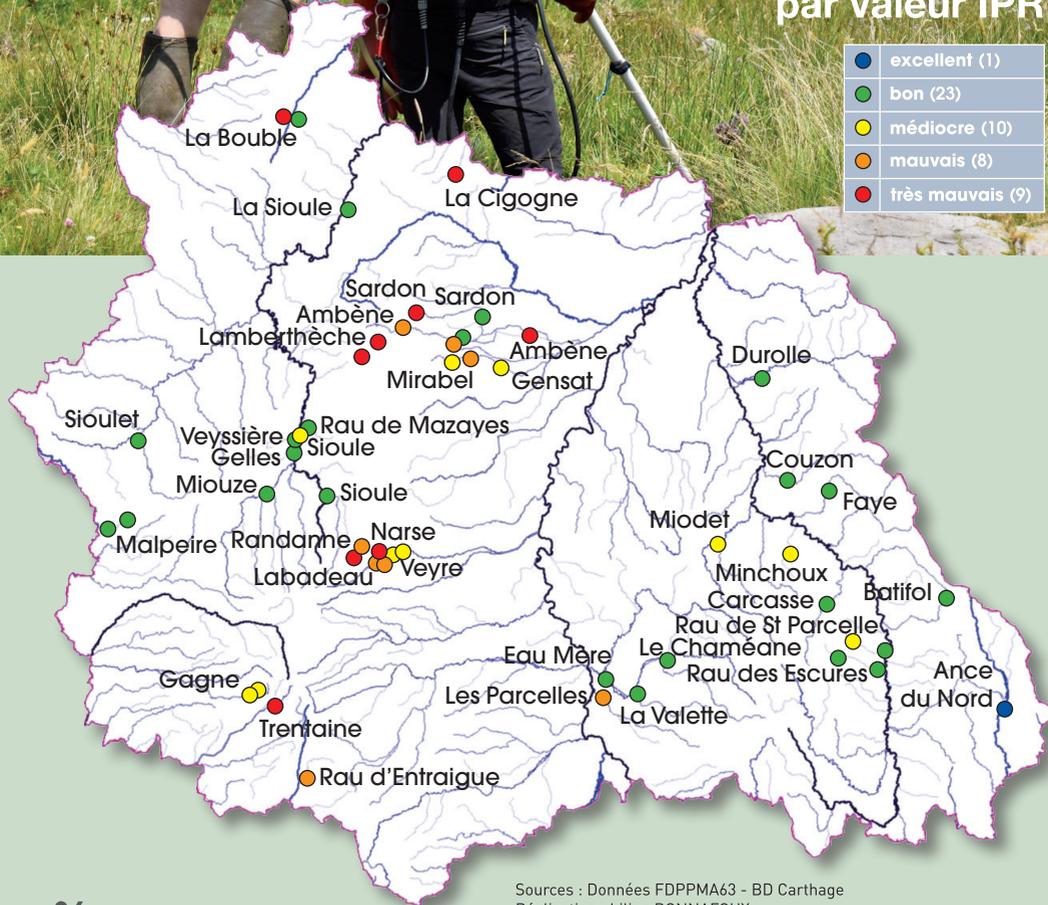
Tél : 04 68 50 80 12 - Fax : 04 68 50 85 40

club-halieutique@wanadoo.fr - www.club-halieutique.com

La mise en œuvre de l'IPR (Indice Poisson Rivière) consiste à mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée (diversité, densité des populations) et la composition du peuplement attendue en situation de référence ; c'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme. Plus la valeur IPR est faible, meilleure est la qualité.

Analyse par valeur IPR

●	excellent (1)
●	bon (23)
●	médiocre (10)
●	mauvais (8)
●	très mauvais (9)



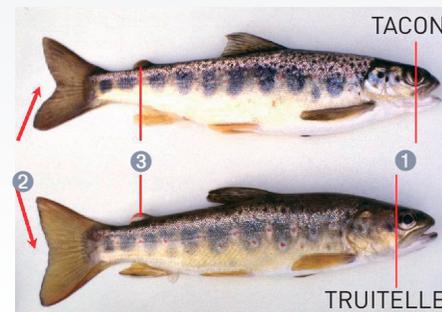
Sources : Données FDPMA63 - BD Carthage
Réalisation : Lilian BONNAFOUX

Truitelle ≠ jeune saumon (tacon)

Trois caractères doivent être observés en priorité :

- La bouche ① est plus petite chez le tacon : l'extrémité de la mâchoire ne dépasse pas le milieu de l'œil alors qu'elle atteint l'arrière de l'œil chez la truitelle.
- La nageoire caudale ② est très échancrée chez le tacon, peu chez la truitelle.
- La nageoire adipeuse ③, de bleuâtre à grise chez le tacon, possède une bordure rouge orangée ou brune, généralement très visible chez la truitelle.

La compétition entre ces deux salmonidés est faible. Les truitelles, plus agressives, occupent préférentiellement des secteurs à courant modéré. Les tacons, dotés de nageoires pectorales davantage développées et d'un corps plus fusiforme, colonisent des secteurs peu profonds, à forte turbulence et courant rapide (radiers).



zone de répartition de l'ombre et du saumon

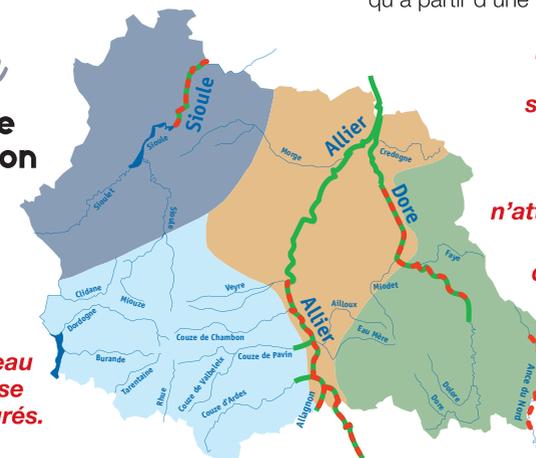
Remettons à l'eau avec délicatesse les tacons capturés.

Ombre commun ≠ chevesne



4 caractères principaux les différencient :

- La bouche ①, petite et tournée vers le bas chez l'ombre, elle est largement fendue chez le chevesne.
- La présence d'une nageoire adipeuse ② (entre la dorsale et la caudale) uniquement chez l'ombre.
- La ponctuation noire ③, sur le dos et la nageoire dorsale, uniquement chez l'ombre.
- La nageoire dorsale ④, longue et haute chez l'ombre, elle est beaucoup plus réduite chez le chevesne ; ce dernier caractère n'est utilisable qu'à partir d'une taille d'environ 15-20 cm.



L'ombre est une espèce classée "vulnérable" ; sa taille légale de capture est de 35 cm. Remettez délicatement à l'eau tout individu n'atteignant pas cette longueur. Quota journalier dans le 63 : 1/J/pêcheur.

— Rivières à saumons
- - - Rivières à ombres

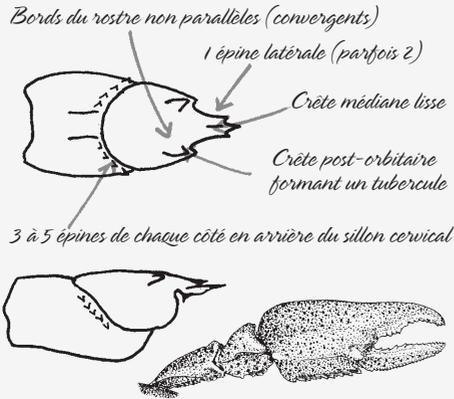


AUTOCHTONE

ÉCREVISSES À PATTES BLANCHES

Austropotamobius pallipes pallipes

Ecrevisse commune de nos ruisseaux, coloration allant du vert au brun. Taille maximum environ 14 cm.



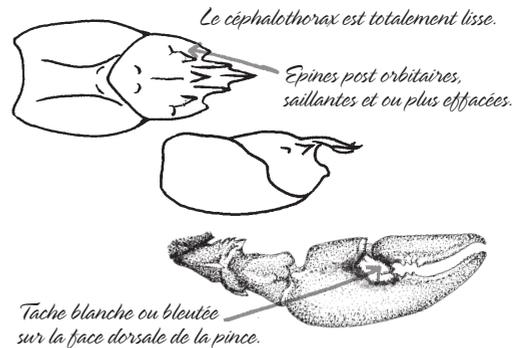
INTRODUITES

ÉCREVISSES DE CALIFORNIE

(dite signal)

Pacifastacus leniusculus

Ne pas confondre avec l'écrevisse à Pieds Rouges, espèce en voie d'expansion. Facile à reconnaître par son céphalothorax lisse et la tache blanche (ou bleue) à la commissure des doigts. S'adapte à de nombreux milieux (plans d'eau, rivières). Taille maximum → 18 cm. Comportement : les pinces sont remontées et forment un angle supérieur à 90° par rapport au corps en cas de menace.



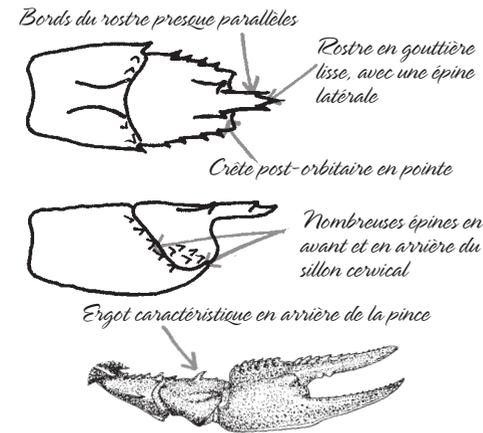
RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE DES ÉCREVISSES NON AUTOCHTONES

- Pour les capturer, vous devez être en possession d'une carte de pêche (complète, femme, jeune ou vacances).

ÉCREVISSES AMÉRICAINES

Orconectes limosus

Espèce répandue, adaptée aux eaux limoneuses, très fréquente dans les plans d'eau et les cours d'eau situés en aval. Pinces généralement assez grêles. Abdomen bicolore (brun et brun rougeâtre). Taille maximum 13 cm, généralement 8-9 cm.

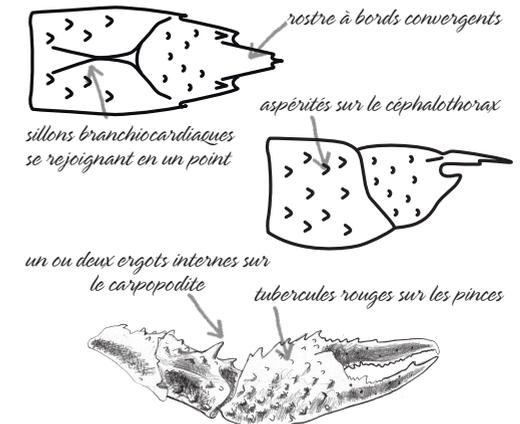


En 1^{ère} catégorie, la pêche de ces écrevisSES est autorisée pendant la période d'ouverture de la truite, du 14 mars au 20 septembre. En 2^e catégorie, la pêche est ouverte toute l'année. Le seul mode de pêche autorisé est la balance de diamètre inférieur ou égal à 30 cm, à raison de 6 par pêcheur.

ÉCREVISSES DE LOUISIANE

Procambarus clarkii

Une autre espèce vient d'être découverte dans notre département ; avec ses pinces munies de tubercules et son corps à dominante rouge, elle est facile à reconnaître. Taille maximum 15 cm.



PÊCHE RÉGLEMENTÉE

Ces espèces sont susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques :

- elles ne doivent pas être introduites.
- quelle que soit leur taille elles ne doivent en aucun cas être relâchées
- leur détention et leur transport sont interdits à l'état vivant

Apprendre autrement

La découverte de la pêche de loisir est un enjeu fort pour assurer le maintien et le développement de notre activité.

Si vous souhaitez apprendre à pêcher, vous initier à une nouvelle technique de pêche, vous perfectionner ou découvrir le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, plusieurs possibilités s'offrent à vous dans notre département.

Pour tous renseignements
04.73.92.56.29
apn@peche63.com

GÉNÉRATION PÊCHE



Atelier Pêche Nature
APN

Le PDIPN

(Pôle Départemental Initiation Pêche Nature) est une structure d'animation interne à la FDPPMA 63 qui organise :

- **Des APN (Atelier Pêche Nature) pour les jeunes à partir de 8 ans :** cours d'initiation aux différentes techniques de pêche, lors de sessions de 18 séances, en rivières, lacs et plans d'eau ;
- **3 APN le mercredi après-midi :**
 - Val d'Allier basé à Pont du Château
 - Val de Dore Livradois Forez basé à Thiers
 - Combrailles basé au barrage des Fades

2 APN le samedi matin :

- Couzes-Val d'Allier amont basé à Issoire
- Sioulet Chavanon basé à Herment

1 APN le samedi après-midi :

- Sancy basé au Lac Chambon

● Pour les groupes constitués (école, centre de loisirs, ... à tout âge)

- Des interventions pédagogiques sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques : cycle de l'eau, faune caractéristique ;
- Des sorties pêche.

LES GUIDES DE PÊCHE

Les moniteurs **GUIDE DE PÊCHE indépendants** sont tous des professionnels qui ont reçu une formation complète. En effet, pour exercer cette profession, il est indispensable de détenir le Brevet Professionnel JEPS « Moniteur Guide de Pêche de Loisirs » et la carte « Professionnel Jeunesse et Sports ». Certains d'entre eux sont conventionnés par la FDPPMA63.

Les partenaires FDPPMA

● Dominique BATTISTONI +33 (0)6.74.57.43.76

Séjours Pêche Auvergne. Venez pêcher les rivières et les barrages en Combrailles et Artense.

domibatti@hotmail.fr

www.sejours-peche-auvergne.fr/

www.facebook.com/sejourspecheauvergne/

● Benoît FABRE +33 (0)6.33.04.14.73

Vous propose de découvrir ou de vous perfectionner à la pêche de la truite en eaux vives, aux appâts naturels ou aux leurres artificiels.

fabre.benoit@gmx.fr

guidepeche.unblog.fr

● Jacques FAUCHER +33 (0)6.08.78.44.92

MAJ (Mouche Auvergne Jacques).

Pêche à la mouche / toc.

maj.faucher@orange.fr

www.maj-pechemouche-gite.com

● Julien KATZENFORT +33 (0)6.48.67.17.64

Sancy Guidage Pêche.

julien_katzenfort@hotmail.fr

www.sancyguidagepeche.fr/

● Pierre PAPELARD +33 (0)7.84.91.20.51

Pêche Arverne, une passion à partager.

pechearverne@gmail.com

pechearverne.fr

● Alain TARRASON +33 (0)6.87.38.24.94

École de pêche itinérante « Itinéraire pêche ».

itineraire-peche@orange.fr

www.itineraire-peche.com/

● Pablo VERNIER +33 (0)6.78.30.15.66

Gardez la pêche. Rivières et lacs des Combrailles.

vernier.pablo@gmail.com

gardezlapeche.com

www.facebook.com/gardezlapechepablovernier

gardezlapechepablovernier.com

● Geoffray BEGARD +33 (0)6.71.78.12.09

«english speaking»

begardgeoffray@yahoo.fr

● Bernard BOISSON +33 (0)7.61.60.25.96

bernard@aucoupducarnassier.fr

www.aucoupducarnassier.fr/

● Romain BRUGIERE +33 (0)6.68.00.91.84

romain0704@free.fr

www.carnauvergne.fr/

● Vincent CADIÈRGUES +33 (0)6.70.79.67.01

auvergnefishing@gmail.com

auvergnefishing.com/

● Frank COUDIERE +33 (0)6.60.11.47.44

<http://franckcoudiere.com/>

Capsancy@yahoo.com

● Emmanuel ESTIVAL +33 (0)6.08.37.14.52

emmanuel.estival@orange.fr

www.peche-sioule.com/

● Alain GOURIN +33 (0)6.08.05.82.76

alain.gourin@sfr.fr

● Fabien MERCIER +33 (0)6.70.86.22.91

contact@auvergne-peche.com

www.auvergne-peche.com/

● Mickael MICLET +33 (0)6.42.56.12.76

miclet.mickael@free.fr

www.alapechealalouche.fr/

● Thierry MILLOT +33 (0)6.08.91.04.46

thierry.millot@wanadoo.fr

www.guidepechemouche.com

● Benoit PIREYRE +33 (0)6.44.02.14.56

benoitpeche63@gmail.com

www.peche-loisirs-auvergne.fr

● David SIMON +33 (0)6.62.42.21.37

dav.simon63@gmail.com

www.stage-peche-carnassiers.fr/index.html

JOURNÉE DE LA PÊCHE

7 JUIN 2020

GÉNÉRATION PÊCHE

Vous souhaitez vous détendre, vous faire plaisir ou découvrir de nouvelles sensations ? Vous aimez le partage avec la nature et vous retrouver en famille ou entre amis ? Venez participer à la Journée de la pêche le dimanche 7 juin 2020. Au programme : de nombreuses animations organisées par les associations et fédérations de pêche.
Génération Pêche : La pêche pour tous en France. Rejoignez la communauté !

cartedepêche.fr

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE L'AAPPMA LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS, PEUT-ÊTRE ORGANISÉ-T-ELLE DES ANIMATIONS.

63

Les autres guides du département

LA PÊCHE 63

c'est en ligne !



et sur

www.peche63.com



Conception et impression : SIMAN (+33(0)4 73 98 10 70) - 108428

FÉDÉRATION DU PUY-DE-DÔME POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

14 allée des eaux et forêts

Site de Marmilhat Sud - 63370 LEMPDES

Tél. +33 (0)4 73 92 56 29

accueil@peche63.com - www.peche63.com

Directeur de la publication : G. Godet

Comité de rédaction : L. Bortoli, F. Desmolles, R. Dubusse, C. Monier

Crédit photos : D. Battistoni, L. Bortoli, A. Boulard, F. Desmolles,

E. Estival, B. Fabre, M. Mestas, M. Miclet, C. Monier, O. Souchal,

R. Tomkiewicz, FNPF, Photothèque AFB

Avec la participation financière de :

